



**LIGUE ROYALE BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ASBL**

Rue de Veeweyde 43-45 • 1070 Bruxelles • Tél. 02/521.28.50 • 0496/261.375

E-mail: [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be) • Website : [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

*Communiqué de Presse – mardi 6 mai 2008*

## **Que faire d'un oisillon tombé du nid ?**

**Bruxelles:** *Il est de croyance commune que les oiseaux, pour célébrer la venue du printemps, pondent leurs œufs en mai. Ce n'est pas faux, mais nombre d'oiseaux ont commencé cette activité en avril, voire déjà en mars. Il n'est donc pas impossible de trouver, dès à présent, des oisillons tombés du nid. Alors, que faire ?*

On peut voir, parfois, au fond d'un jardin, un Merle maladroit qui se déplace en sautillant, tout à fait incapable de voler. Pas de panique! Il ne faut pas croire que cet oiseau est abandonné par ses parents. Il ne s'agit probablement que d'un juvénile ayant volontairement quitté le nid afin de risquer ses premiers pas dans notre vaste monde! Les parents sont au courant ...et viennent régulièrement nourrir leur rejeton au sol. C'est ainsi que le jeune oiseau apprend progressivement à chercher lui-même sa pitance et qu'il se familiarise avec un environnement souvent hostile.

Surtout, si l'oiseau ne court aucun risque évident et immédiat (comme la présence d'un chat, d'un chien ou la proximité d'une route fréquentée), ne tentez pas de le secourir! Vos efforts de nourrissage seront, dans la majeure partie des cas, voués à l'échec. Les jeunes oiseaux sont souvent insectivores. Un morceau de pain et quelques graines seraient donc notoirement insuffisants et votre bon cœur condamnerait l'oiseau à mort!

Laissez donc les oiseaux là où ils se trouvent! L'art de voler leur viendra vite et tout seul. Mais si votre environnement est fréquenté par des chats errants, alors, il conviendra de placer l'oisillon au sein d'un fourré épais où les parents ne tarderont pas à le retrouver, grâce à ses appels.

En cas de problème important (chute, blessure, menaces directes), contactez la LRBPO! Nous vous donnerons tous les conseils d'usage ainsi que l'adresse du Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH) le plus proche. Ce Centre veillera au nourrissage et à la remise en liberté de l'oiseau en détresse.

Hugues FANAL  
Directeur

Visitez notre site web [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)